

Les Échos

Octobre 2009

Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ÉDITO

L'automne s'installe déjà. Les vendanges battent leur plein. La rentrée des classes a eu lieu en tout début de mois sans qu'il soit rencontré de problème majeur. Les plus jeunes ont repris le chemin de notre école communale. Ils y ont retrouvé leurs camarades, leurs maîtres et ont pu découvrir le résultat des travaux réalisés par le personnel communal durant les vacances.

Ces travaux ont concerné le sol du préau de l'école primaire et l'espace propre de la maternelle dans la cour de laquelle deux jeux ont été installés. L'investissement total a été de 26 000 euros.

Le 14 novembre 2008, vous aviez participé en nombre à une réunion publique au cours de laquelle nous vous avons expliqué l'alternative qui nous était présentée à propos de notre bureau de poste. Nous vous avons dit que nous suivrions vos suggestions, ce que nous avons fait. À ce jour, à Laure, comme vous l'aviez alors très majoritairement exprimé, c'est toujours la Poste qui assure la présence postale selon une durée hebdomadaire de quinze heures.

Si vous suivez l'actualité, vous savez qu'un projet de loi concernant la Poste est actuellement en discussion au Parlement. Il y est notamment question de transformer l'Etablissement Public que nous connaissons depuis 1991, en Société Anonyme pour autoriser l'entrée de capitaux privés dans le capital de la nouvelle entité.

Le ministre en charge jure ses grands dieux qu'il ne s'agit pas de privatisation.

Or, de nombreux précédents alertent les citoyens de notre pays : à France Télécom et à EDF/GDF notamment, il n'a pas été procédé autrement.

Le ministre déclare que ce changement de statut était une « obligation », résultant d'une directive européenne de 97. C'est totalement faux, Bruxelles n'exigeant « que » l'ouverture du marché postal à la concurrence en 2011. Quelques jours plus tard, il corrigera le tir, parlant de « conséquence » plutôt que d'obligation, la Poste devant s'armer pour affronter la concurrence.

Une pétition est lancée pour permettre aux citoyens - usagers d'exprimer leur refus d'un projet qui menace l'un des derniers services publics dont les citoyens de ce pays bénéficient encore.

Jean Loubat

MARIAGE



Fin août, devant M. le Maire de Laure, notre dévoué ASVP, Edouard DIOUF, bien connu et apprécié de tous, a dit « oui » à la charmante Ingrid. Merci aux nouveaux époux d'avoir choisi notre commune pour cet événement. La fête s'est prolongée par un buffet à la Maison des Associations. Tous nos vœux de bonheur à cette sympathique famille.



ADSL PAR SATELLITE

Il semble que, sous certaines conditions qui restent encore à définir, il soit possible d'obtenir une aide pour l'installation chez les personnes n'ayant pas accès à l'ADSL d'antenne satellite bi-directionnelle. Dans un premier temps il est nécessaire de recenser toutes les personnes intéressées par cette installation. Aussi, nous les invitons à se faire connaître rapidement à la mairie qui instruira les dossiers. Dès que nous aurons plus d'informations, nous vous les communiquerons, mais ces aides n'étant pas éternelles n'hésitez pas à vous faire connaître.

DERNIÈRE HEURE

En raison du risque de pandémie de grippe H1N1, pas d'opération « brioches » cette année. Celle-ci aura lieu ultérieurement.

Communiqué de la Coordination Départementale de Défense de la Poste.

Dans le cadre de la consultation nationale sur la privatisation de la Poste, pour la défense de la Poste, pour la défense de notre monde rural, venez nombreux signer la votation, à Laure, samedi 3 octobre, au foyer municipal de 14h à 18h.

LA BAVIERE À LAURE

Dimanche 23 août, notre concitoyen André Bru avait organisé au bord du lac, une très sympathique grillade en l'honneur d'une délégation bavaroise venue, comme tous les 2 ans à Carcassonne à l'occasion du jumelage de cette ville avec Eggenfelden, en Allemagne.

De multiples invités s'étaient joints à cette fête, pour atteindre les 150 convives.

Comme à chacune de leurs venues, ce fut l'occasion pour nos visiteurs de déguster nos vins et surtout d'en faire la promotion de retour chez eux (ce qui se fait d'ailleurs régulièrement depuis 10 ans à l'initiative d'André). Un grand merci donc à celui-ci qui sait si bien allier convivialité et promotion de notre terroir.

REPAS DE LA CHASSE

Autre repas très apprécié également, celui organisé par les chasseurs, qui réunit pas moins de 200 personnes au bord du lac, le dimanche 3 août.

Ces manifestations et quelques autres organisées tout au long de l'été ont permis au plus grand nombre d'apprécier le site, puisque divers aménagements y ont été faits pour le rendre le plus agréable possible. Nous comptons sur la citoyenneté de chacun pour préserver ce cadre que la municipalité espère bien continuer à mettre en valeur.

SERVICE D'AIDE À DOMICILE DU CIAS

Il s'agit d'un service intercommunal de maintien à domicile à destination des personnes âgées ou handicapées, mais également dans certains cas des mères de famille ou des personnes ayant des problèmes de santé temporaires. Ce service intervient sur 15 communes du canton.

contact : Marc Serra 04 68 78 54 62.

VANDALISME AU DOJO

L'enquête de gendarmerie, ouverte suite aux plaintes déposées par la Mairie et l'Association Sportive Lauranaise -section judo- et concernant les actes graves de vandalisme

commis au dojo, progresse.

L'expert envoyé par l'assureur doit effectuer son travail dans les prochains jours.

TRAVAUX DE PREVENTION DES INONDATIONS

Suite aux diverses visites sur site qui ont été réalisées et à la prise en compte des avis émis par un grand nombre de personnes, notamment par l'association des Sinistrés de Laure, une étude interne a été menée pour étudier les aménagements à installer pour améliorer, sur des secteurs particulièrement exposés, la sécurité des habitations lors des épisodes pluvieux.

Cette réflexion a été menée par Guillaume Bou, membre du Conseil municipal et par ailleurs ingénieur territorial.

Elle distingue certains travaux qui pourront être réalisés rapidement, d'autres qui ne le seront qu'après réfection du réseau de collecte des eaux usées, afin d'éviter d'avoir à les réaliser 2 fois.

Les élus ont notamment programmé :

– le nettoyage végétal et entretien de la digue du lac

– la vérification et le nettoyage du conduit de diamètre 1000 sur tout le linéaire

– au lotissement Coumo la Gasco : ruisseau et entrée du lotissement pour dévier les eaux descendant de la cave coopérative.

– sur l'ancien chemin de Peyriac : caniveau en béton afin de garder les eaux de l'amont dans le ruisseau longeant la RD 111

– la surélévation du trottoir au lotissement de la Garrigues

– au chemin des Arques : travaux en vue de capter les eaux de surface provenant de la Guinette et des Arques et les dévier vers le ruisseau de l'Aréna

– des aménagements sur le secteur Moulin d'Azéou/ les Fumarels

Dans un second temps d'autres travaux seront consacrés au Ravelin, aux anciens abreuvoirs et au point bas de la Grand'Rue afin de capter les eaux avant qu'elles ne rentrent dans les rues du vieux village.

ÉVEIL ET LOISIRS

Cette association nous a communiqué ses activités pour l'année ; Nous y retrouverons donc : la gym douce, le dessin, la peinture sur soie, l'initiation à l'œnologie, l'atelier mosaïque et la sculpture.

Les modalités pratiques, horaires, prix etc. vous seront communiqués au 04 68 78 37 63, au 04 68 78 96 84 et sur les panneaux d'affichage municipaux.

La prochaine réunion d'œnologie aura lieu le 23 octobre, à la Maison des Associations à 19h. Pour l'atelier de mosaïque, réunion un vendredi par mois, coût 5 euros les 2 heures.

VINS PRIMEURS

Nous le fêterons samedi 17 octobre, toute la journée, au cellier Lauran Cabaret. Ensuite, à partir de 19h au foyer, le Comité des Fêtes prendra le relais : gastronomie et ambiance musicale assurée. Comme chaque année, cette réception est très prisée, et nous espérons vous y rencontrer nombreux cette année encore. Toutes les informations complémentaires chez les commerçants comme d'habitude.

PLANTATIONS D'AUTOMNE GRATUITES

Comme chaque année, le Conseil Général met gratuitement à la disposition du public, des plants (arbres, arbustes ou autres) issus des pépinières départementales ; c'est bientôt l'automne, il faut en profiter.

Pour cela vous devez contacter le service des espaces naturels au 04 68 11 67 86.

BOUCHERIE

Faute pour l'exploitant d'avoir pu exécuter sa prestation et tenu ses engagements conformément au contrat de départ, la municipalité a décidé d'organiser une rencontre avec M. Clemente. À l'issue de cet entretien un point sera effectué sur l'avenir de ce commerce.



Quelques photos des travaux réalisés à l'école cet été.

